



Opération tranquillité vacances : partez en vacances l'esprit tranquille !

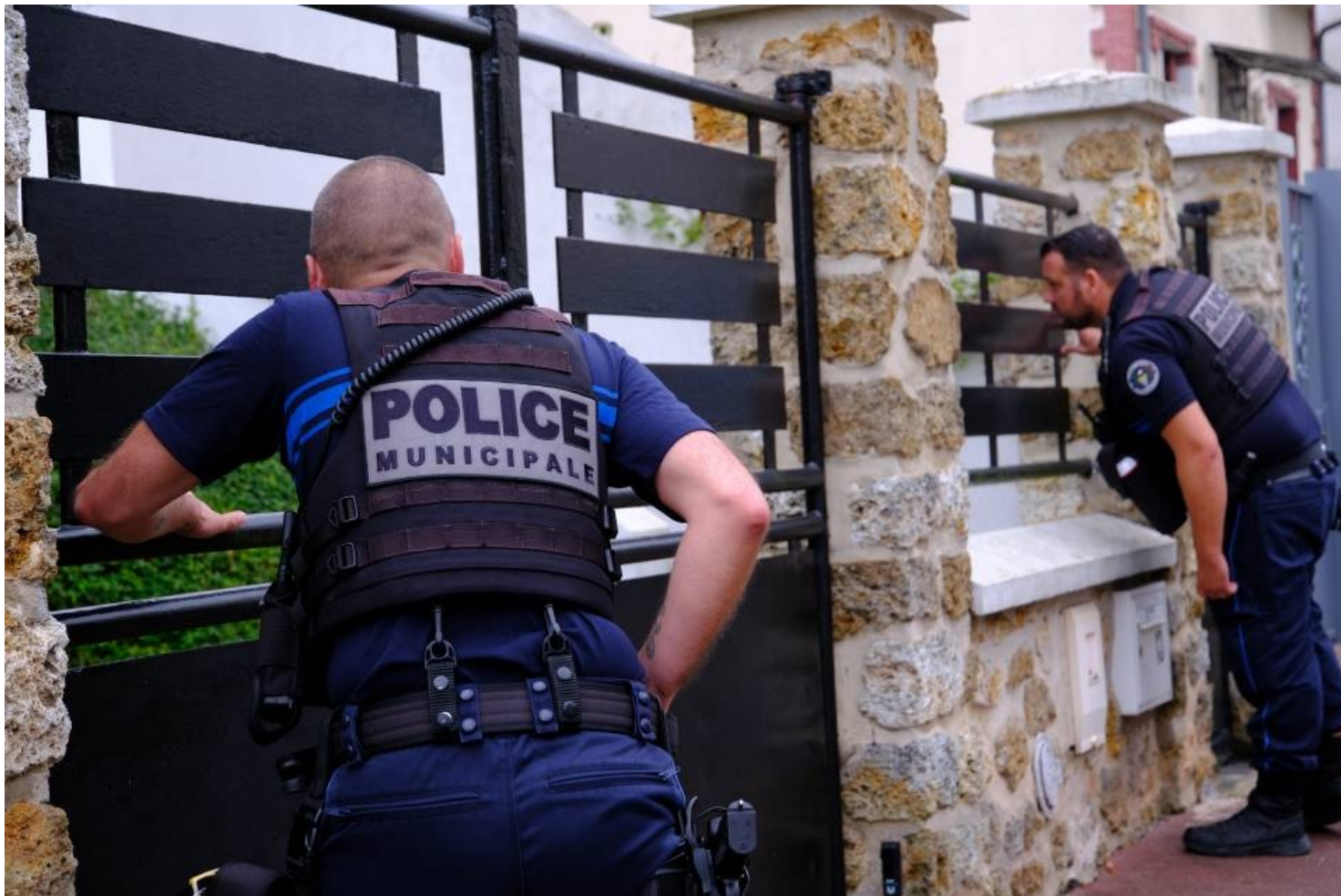
NOTICIA

SÉCURITÉ

Mardi, 1 de julio de 2026

Opération tranquillité vacances : partez en vacances l'esprit tranquille !

Partez en vacances l'esprit tranquille en demandant à la police municipale de passer à votre domicile en votre absence !



Ce service gratuit permet de faire surveiller votre habitation pendant une absence prolongée par des agents de police. Des rondes quotidiennes autour des domiciles concernés seront réalisées et en cas d'anomalie, vous serez immédiatement prévenu.

Comment bénéficier de ce service gratuit ?

- Sur place à l'hôtel de police.
- Directement [en ligne](#) sur le site du gouvernement.

Attention, la demande se réalise au plus tôt 45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ.

En parallèle, les dépôts de plaintes et mains courantes peuvent aussi être déposés au commissariat de police de Versailles : 19 avenue de Paris, Versailles.

saber m

[S'inscrire à l'opération tranquillité vacances en ligne](#)